COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DU GENET DU 23 JANVIER 2018

ANTIER Julie	E	COURBET Danielle	P	MERCERON Thierry	P
BLANCHARD Michel	P	DOUET Catherine	P	PASQUIER Eric	P
BOURCIER Fredy	P	LE GUENNAN Christophe	E	POIRIER Anne	P
BREMOND Christine	P	MASSE Roland	P	POMARAT Philippe	P
CHAUVIRE Josette	P	MATHIEU Karine	E	ROUSSEAU Ambroise	P

P= présent E= excusé A= absent

Secrétaire de séance : Monsieur POMARAT Philippe

Approbation du compte rendu du conseil municipal délégué du 12 décembre 2017
Le compte rendu est approuvé.

Ordre du jour du conseil municipal de Beaupréau en Mauges du 30 janvier 2018
L'ordre du jour a fait l'objet de quelques remarques de la part des conseillers, à savoir :

- des interrogations sur la gouvernance :
  - Quelles compétences restent à Beaupréau en Mauges (BEM) ou vont vers Mauges Communauté (MC) ?
  - Quel rôle pour le conseil municipal délégué (CMD) ?
  - Quelle place et parole auront les élus dans ces transferts de compétence ? Il est donné en exemple de Scène de Pays, l'Office de Tourisme et le Syndicat de l'eau qui vont être du ressort de Mauges Communauté (MC).
- des interrogations sur la place et la motivation des bénévoles :
  - Le maire évoque le bon fonctionnement du Club des aînés qui est dirigé par 3 présidentes dynamiques.
  - Il évoque également la complexité administrative pour les bénévoles notamment pour une demande de subvention.

Un point est fait sur le dossier cimetière concernant notre commune déléguée : une quinzaine d'emplacements ont été repris sur un potentiel de 70. Un réaménagement du jardin du souvenir est à réaliser avec la pose d'une colonne où seront apposées les plaques nominatives. Les cailloux seront remplacés par une pelouse synthétique. Un agrandissement avec de nouvelles cavurnes sera également effectué. Le coin poubelle sera habillé de claustras afin de le rendre plus discret.

Subventions aux associations
Le conseil municipal délégué (CMD) valide les subventions demandées par les associations après précisions et ajustements proposés par l'adjoint en charge du dossier. L'enveloppe globale allouée est de 42 943 € et respecte les contraintes budgétaires de Beaupréau en Mauges (BEM).

Station d'épuration : refoulement sur la station de Beaupréau
Le maire présente au conseil municipal délégué le projet de passage de la canalisation permettant le refoulement vers la station d'épuration de Beaupréau. Le passage au rond-point de l'entreprise Bellamy jusqu'à la Source en direction de Beaupréau est l'endroit le plus problématique et fait l'objet d'inquiétude pour la voirie si on passe par la route du Pâtis. Un sondage complémentaire du sol en février est à faire afin d'avoir un cahier des charges plus précis pour les travaux d'enfouissement et d'implantation du poste de refoulement.

Liaison douce Beaupréau/la Chapelle du Genêt
Le sujet de la liaison douce Beaupréau/la Chapelle est reporté au prochain conseil municipal délégué (CMD).

Point sur l'école publique Jean de la Fontaine
L'adjoint en charge du dossier fait un point sur l'école publique et son projet pédagogique basé sur un enseignement alternatif de type Montessori avec un programme de formation et d'équipement en matériel. L'objectif étant d'avoir les 3 enseignantes formées pour la rentrée de septembre 2018. Ce programme permettra d'offrir une méthode innovante sur le territoire de Beaupréau en Mauges (BEM) allant de la maternelle jusqu'à la fin du primaire.